

Chef du service de sûreté

Que la rémunération de cette classe, qui est actuellement:

Par année: \$1,800, \$1,920, \$2,040, \$2,100

Allocation: L'uniforme

soit modifiée de la façon suivante:

Par année: \$2,100, \$2,220, \$2,340, \$2,400

Allocation: L'uniforme

Chef du service de la distribution parlementaire

Que la rémunération de cette classe, qui est actuellement:

Par année: \$1,920, \$2,040, \$2,160, \$2,280, \$2,400

soit modifiée de la façon suivante:

Par année: \$2,700, \$2,820, \$2,940, \$3,060, \$3,180, \$3,300

Chef des pages

Que la rémunération de cette classe, qui est actuellement:

Par année: \$1,320, \$1,380, \$1,440, \$1,500, \$1,560

soit modifiée de la façon suivante:

Par année: \$1,440, \$1,500, \$1,560, \$1,620, \$1,680

Surveillant du service de ménage, édifice du Parlement

Que la rémunération de cette classe, qui est actuellement:

Par année: \$1,740, \$1,800, \$1,860, \$1,920

soit modifiée de la façon suivante:

Par année: \$1,800, \$1,920, \$2,040, \$2,100

Chef d'équipement, acheteur et garde-magasin

Que la rémunération de cette classe, qui est actuellement:

Par année: \$1,740, \$1,800, \$1,860, \$1,920, \$1,980

soit modifiée de la façon suivante:

Par année: \$1,800, \$1,920, \$2,040, \$2,100

Messager en chef du Parlement

Que la rémunération de cette classe, qui est actuellement:

Par année: \$1,740, \$1,860, \$1,980

soit modifiée de la façon suivante:

Par année: \$1,800, \$1,920, \$2,040, \$2,100

NOTE: Tous ceux qui à présent reçoivent une rémunération de \$1,740-\$2,220 (120) continueront d'être rémunérés au même taux.

On recommande aussi de créer la nouvelle classe suivante:

Constable, service de sûreté, édifice du Parlement

Rémunération—

Par année: \$1,500, \$1,560, \$1,620, \$1,680, \$1,740, \$1,800

Applicable à toute nomination à venir.

\$1,740, \$1,800, \$1,860, \$1,920

Applicable aux présents titulaires.

Allocation: L'uniforme

Il est jugé que les fonctions et les responsabilités attachées aux classes d'emploi précitées justifient les rémunérations recommandées.

(signé) C. H. BLAND,
Président.

(signé) J. H. STITT,
Commissaire.

(signé) A. THIVIERGE,
Commissaire.